

CONVOCAATION DU 05 AVRIL 2016 POUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2016 :

Convocation en date du 05 avril 2016, adressée individuellement à chaque conseiller municipal, par écrit et à domicile, pour le lundi onze avril deux mille seize, à vingt heures trente minute à l'effet de procéder à :

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 07 mars 2016.
- 2) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016.
- 3) Vote du budget primitif 2016 de la commune.
- 4) Vote du budget primitif 2016 du service des eaux.
- 5) Vote du budget primitif 2016 du service assainissement.
- 6) Vote du budget primitif 2016 de l'opération immobilière ancienne usine.
- 7) Aide assainissement individuel
- 8) Régularisation terrain Place de la Fontaine
- 9) Délégués PNR
- 10) Achat véhicule électrique – demande de subvention (dossier Ardèche Durable 2016)
- 11) Agrandissement aire skate park – achat jeux pour aire de jeux
- 12) Remboursement sortie Grotte Chauvet à l'Amicale Laïque de Prades
- 13) Questions diverses.

SEANCE DU 11 AVRIL 2016

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Date de convocation : 05 avril 2016

Date d'affichage : 05 avril 2016

L'an deux mille quinze et le treize avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DALVERNY Jérôme, Maire.

Présents : M. DALVERNY Jérôme, M. BERGOUNIOUX Serge, M. BREYSSE Dominique, HENNACHE Marie-Hélène, Mme TORTE Suzanne, Mme DUPLAND-SCHANDELET Claudine, M. FERMENT Bernard, M. VALETTE Alain, Mme MAILLOT-NEYRAND Lydie, M. CONDOR Alain, M. TREMBLEY Guy, Mme BACCONNIER Virginie, M. ALLEGRE Guillaume.

Absents : Mme PERGE Christine, excusée. Mme TERME Annie, excusée.

Secrétaire de séance : M. TREMBLEY Guy

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2016 :

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 07 mars 2016.

2) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016 :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré du taux d'imposition applicable en 2016 à chacune des taxes directes locales, DECIDE à l'unanimité de voter les taux portés cadre II colonne 10 de l'état intitulé notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016.

Ces taux votés sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 6.84 %
- Foncier bâti : 7.39 %
- Foncier non bâti : 64.61 %

Le Conseil Municipal ne souhaite pas augmenter les taux des impôts.

3) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNE :

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet de budget primitif 2016 pour le budget principal de la commune de Prades, dressé par lui et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré VOTE à l'unanimité le budget primitif 2016 du budget principal au chapitre en section de fonctionnement et en investissement qui s'équilibre restes à réaliser inclus à :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : 892 614.00 €

Recettes de fonctionnement : 892 614.00 €

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement : 247 980.00 €

Recettes d'investissement : 247 980.00 €

4) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU SERVICE DES EAUX :

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet de budget primitif 2016 pour le service des eaux de la commune de Prades, dressé par lui et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré VOTE à l'unanimité le budget primitif 2016 du service des eaux au chapitre en section de fonctionnement et en investissement qui s'équilibre restes à réaliser inclus à :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : 214 795.00 €

Recettes de fonctionnement : 214 795.00 €

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement : 444 666.00 €

Recettes d'investissement : 444 666.00 €

5) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU SERVICE ASSAINISSEMENT :

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet de budget primitif 2016 pour le service assainissement de la commune de Prades, dressé par lui et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré VOTE à l'unanimité le budget primitif 2016 du service assainissement au chapitre en section de fonctionnement et en investissement qui s'équilibre restes à réaliser inclus à :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : 123 609.00 €

Recettes de fonctionnement : 123 609.00 €

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement : 288 600.00 €

Recettes d'investissement : 288 600.00 €

6) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET OPERATION IMMOBILIERE :

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet de budget primitif 2015 pour le budget annexe opération immobilière ancienne usine, dressé par lui et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré VOTE à l'unanimité le budget primitif 2015 du budget annexe opération immobilière ancienne usine au chapitre en section de fonctionnement et en investissement qui s'équilibre restes à réaliser inclus à :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : 20 829.00 €

Recettes de fonctionnement : 20 829.00 €

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement : 26 001.00 €

Recettes d'investissement : 26 001.00 €

7) AIDE ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL :

Monsieur le Maire rappelle que depuis sa création en 2011, le service public d'assainissement non collectif a procédé à de nombreux contrôles d'installations d'assainissement individuel ; 55% des installations contrôlées sont conformes ou présentent quelques anomalies et 45% sont non conformes.

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a accordé une aide financière pour la réhabilitation d'assainissement individuel, valable deux ans, soit jusqu'au 16 février 2018.

Trois nouveaux propriétaires demandeurs ont terminé les travaux, la commune doit dans un premier temps faire l'avance sur les aides dans l'attente du versement par l'agence de l'eau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, considérant :

- le dossier de réhabilitation présenté,
- la conformité des travaux réalisés;

Décide de verser l'aide de 3 000.00 € attribuée par l'agence de l'eau aux personnes intéressés.:

8) REGULARISATION TERRAIN PLACE DE LA FONTAINE :

M. le Maire donne lecture d'un courrier en date du mars 2016 d'un propriétaire demandant à la commune de Prades d'échanger une servitude de passage contre l'ouverture de son entrée piétonne sur le passage public (parcelle de terrain communal nécessaire au réaligement du muret -parcelle B623).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité charge le Maire :

- d'informer le propriétaire, qu'il n'y a aucune opposition à cet échange, toutefois les frais afférents à cet acte seront à la charge du propriétaire.
- de signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

9) DELEGUES PNR :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier les délégués au PNR. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne :

Monsieur Guillaume ALLEGRE – Délégué Titulaire.

Monsieur Alain VALETTE – Délégué Suppléant.

10) ACHAT VEHICULE ELECTRIQUE – DEMANDE DE SUBVENTION (DOSSIER ARDECHE DURABLE 2016) :

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal d'une offre commerciale concession SDA RENAULT ZA Le Ponson Moulon – 07203 Aubenas - pour un véhicule clé en main « KANGOO Z.E. – Z.E. GENERIQUE TYPE 2 » ; cette offre commerciale comprend les frais de transport jusqu'à l'établissement vendeur (garage MOULIN Neyrac – 07380 Meyras), les frais de préparation ainsi que la fourniture et la pose des plaques d'immatriculation. Il rappelle aussi que les frais de réparation pour l'année 2015 ont été très élevés sur le véhicule actuel, qu'il y a donc lieu de le remplacer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve l'acquisition du véhicule KANGOO Z.E. GENERIQUE TYPE 2 et charge M. le Maire :

- de signer une convention avec le vendeur afin de bénéficier de cette offre commerciale mais aussi de diverses remises à savoir :

- * de la participation commerciale (- 4 253.40 euros TTC)

- * du bonus écologique (- 6 300.00 euros TTC)

Soit un montant total TTC de 14 966.55 euros.

- de déposer une demande d'aide spécifique en faveur de l'acquisition de d'un véhicule électrique dans le cadre « Ardèche Durable 2016 » auprès du Département de l'Ardèche (subvention de 3600 euros donc prix du véhicule 11 366.55 euros TTC)
- de signer tous documents administratifs nécessaires pour l'acquisition de ce véhicule.
- d'inscrire au Budget primitif les sommes nécessaires.

11) AGRANDISSEMENT SKATE PARK – ACHAT JEUX PLEIN AIR POUR AIRE DE JEUX :

M. le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'agrandir le skate park afin de répondre à la demande de plusieurs personnes pratiquant cette activité ; mais aussi de prévoir l'acquisition de jeux de plein air pour compléter l'aire de jeux qui elle aussi est très fréquentée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité approuve ce projet d'agrandissement du skate park, ainsi que l'acquisition de jeux de plein air et charge le Maire de :

- demander des devis pour l'agrandissement du skate park (fournitures et pose des modules de skate park)
- de demander des devis pour l'acquisition de jeux de plein air
- de demander auprès de différentes structures des aides financières pour la réalisation de ce projet

12) REMBOURSEMENT SORTIE GROTTTE CHAUVET A L'AMICALE LAIQUE DE PRADES :

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que lors du dernier conseil d'école, il avait été décidé que la commune de Prades prendrait à sa charge la sortie à la grotte Chauvet pour les classes de maternelle et cp.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité charge M. le Maire de :

- rembourser à l'Amicale Laïque les frais correspondant à cette sortie sur présentation de facture
- de signer tous documents administratifs relatifs à ce dossier.

13) QUESTIONS DIVERSES :**13-1 BATIMENT INDUSTRIEL ANCIENNE USINE :**

Depuis le départ de Soflog-telis le 31 décembre 2014, le bâtiment est disponible à la location ou à la vente.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a fait visiter le bâtiment au Président de la Communauté de commune Ardèche des Sources et Volcans, à un architecte. Plusieurs pistes peuvent être envisageables pour l'avenir de ce bâtiment.

Après discussion des membres du conseil municipal, il a été décidé de rester propriétaire (commune de Prades) d'une salle de sport, voir si communauté de communes pourrait porter le projet d'un boulodrome, d'une cantine intercommunale, de garage pour les véhicules de la communauté de communes.

M. le Maire demande à chacun de réfléchir sur le devenir de ce bâtiment.

13-2 TRAVAUX RENOVATION INTERIEUR EGLISE :

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de faire réaliser des travaux d'entretien à l'intérieur de l'église, des devis vont être réalisés et présentés lors d'un prochain conseil municipal.

13-3 FESTIVITE :

13 juillet 2015 : Repas sur la place du village.

13-4 PROMOTION DE L'OCCITAN :

M. le Maire donne lecture d'un courrier de l'association Los Raiol dans lequel il est demandé à la commune de Prades un partenariat spécifique à savoir :

- au pavoisement, sur le fronton de la Mairie, du drapeau occitan aux côtés des drapeaux national et européen ;
- la double appellation (traduction occitane) de la commune sur les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération.

Après discussion des membres du conseil municipal, il a été décidé de donner une réponse favorable à la demande de l'association Los Raiol.

13-5 ALEAS MINIERS :

M. le Maire fait part d'un courrier de la Préfecture de l'Ardèche reçu le 7 avril 2016 concernant les aléas miniers ainsi que d'une liste limitative des cas de travaux ou aménagements.

13-6 MODIFICATION TRACE DU CHEMIN COMMUNAL :

M. Le Maire fait part d'un courrier demandant une modification d'une partie du tracé du chemin communal (Chassargues) ; une réponse sera faite après visite sur le terrain.

13-7 COMMUNES NOUVELLES :

M. le Maire invite les membres du conseil municipal à réfléchir sur la question des communes nouvelles.

13-8 INTERVENTION DE MADAME LADET CORINNE :

- demandes concernant des aménagements à revoir à l'hoste du fau.

La séance est levée à 22 heures 40 minutes.

ION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRADES DU 11 AVRIL 2016**LISTE DES MEMBRES PRESENTS :**

<u>NOM et Prénom</u>	<u>Signature</u>
DALVERNY Jérôme	
BERGOUNIOUX Serge	
BREYSSE Dominique	
HENNACHE Marie-Hélène	
TORTE Suzanne	
DUPLAND-SCHANDELET Claudine	

FERMENT Bernard	
VALETTE Alain	
MAILLOT-NEYRAND Lydie	
CONDOR Alain	
TERME Annie	Excusée
TREMBLEY Guy	
BACCONNIER Virginie	
ALLEGRE Guillaume	
PERGE Christine	Excusée